

MOBILISER des paysans-paysannes dans l'accompagnement individuel.

niveau de difficulté : ****

Pour aider un ou des paysan.nes.s dans la difficulté, faire intervenir ses pair.e.s est une piste pertinente... mais qui se prépare. La démarche de l'Adage en Bretagne.

Contexte

Pour renforcer l'accompagnement de fermes avec des situations économiques ou sociales dégradées parmi ses adhérents ou dans un cercle rapproché, en complément de journées collectives (formations, temps forts), un groupe a souhaité mobiliser ses adhérent.e.s pour participer à un accompagnement individuel qui s'appuie sur un binôme de 2 paysan.nes et 1 animateur.rice.

Pré-requis

- Une rencontre d'interconnaissance a eu lieu avec l'association Solidarité Paysans du territoire pour partager expériences et spécificités.
- Un travail préalable d'identification des besoins des futurs accompagné.e.s est réalisé et partagé entre animateur.rices et référent.es paysan.nes.
- Une formation des bénévoles et animateur.rices pour acquérir des compétences, notamment la posture d'accompagnant.
- Envisager cet accompagnement sur plusieurs mois à plusieurs années.

Proposition de déroulé

En amont...

- . Avoir un accord de la personne accompagnée sur la démarche et sur les personnes mobilisées (paysan.nes accompagnateur.rices et animateur.rices).
- . Se donner des objectifs entre paysan.nes accompagnateur.rices et animateur.rice.

Le jour même

- 1 - Présenter la démarche et ses limites (la confidentialité, la relation de confiance, « les décisions reposent sur la personne accompagnée », « l'accompagnement se fait dans la limite des compétences des personnes »)
- 2 - Se faire présenter la ferme et la situation globale, les acteurs, les ressentis, les questions.
- 3 - Partager un diagnostic, identifier le besoin réel.
- 4 - Synthétiser le rendez-vous, ce qui doit être fait, par qui, et si une prochaine rencontre est souhaitée (à quelle fréquence). Fournir un écrit.
- 5 - Prendre le temps de débriefer entre accompagnateur.rices (paysan.nes et animateur.rice) à chaud et/ou à froid.

Les rencontres suivantes

- 1 - Rappel de ce qui a été fait la fois précédente et rappel des objectifs de cette nouvelle rencontre.
- 2 - Qu'est-ce qui s'est passé depuis la dernière rencontre ? Y a-t-il de nouvelles questions ?

Ressources mobilisées

. Plusieurs journées de formations à l'accompagnement individuel (financées en partie par Vivea (fonds de formation des agriculteur.rices) avec des interventions de Solidarité Paysans (Cf. zoom) et de groupes Civam expérimentés (par exemple Civam AD 72 et son projet RADITS : Cf. contacts) : posture de l'accompagnant.e, écoute active, cadre de l'accompagnement, détection des situations difficiles. Ces formations ont aussi servi à débriefer des situations d'accompagnement pour aider à prendre du recul sur ce qui se dit, sur des blocages ou pour identifier des pistes d'accompagnement.

Intérêt

- . Relation directe entre pair.es, source de confiance dans l'écoute et dans l'échange.

Attention /!\

- . S'assurer que les paysan.nes accompagnateur.rices viennent dans de bonnes conditions de « disponibilité ».
- . La posture d'accompagnement est d'abord une écoute active pour aider la personne à formuler ses besoins.
- . Aborder l'intime : L'écoute conduit à aborder l'intimité des personnes. Cependant, l'exercice peut être difficile à recevoir. Il est possible de recentrer sur l'objet de l'entretien ou de signaler ses limites de compétences pour poursuivre sur cette voie et orienter vers d'autres personnes ressources.
- . Il y a souvent une multiplicité des intervenant.es sur les fermes. Une liste des interlocuteurs et interlocutrices peut être établie lors du 1^{er} rendez-vous.

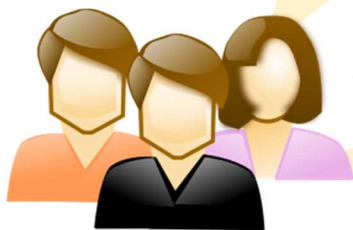
PRATIQUES

Comment Adage 35 vous a-t-elle accompagné ?
Leur démarche a été de partir du sol. Qu'est-il possible de produire avec 43 ha ? J'ai semé des pâturages pour nourrir mes bêtes. Mon rendement était moins élevé mais cela a nettement abaissé mes coûts. Adage 35 m'a aidé à « désintensifier » mon exploitation et j'ai retrouvé des marges ! »

Christophe M. (paysan - 35)

Marcel a décidé de devenir « paysan accompagnateur »
« Quand l'Adage a proposé ce projet d'accompagnement individuel, j'y suis allé. Les situations sont toutes différentes et on a besoin de s'outiller pour répondre à cette diversité. La formation avec Solidarité Paysans nous a rappelé que l'on ne devenait pas responsable de la situation mais que notre rôle était simplement d'écouter ou de causer, de trouver les mots, de ne pas brusquer. On peut parfois avoir des façons de faire différentes mais l'important c'est de s'ouvrir et d'y aller à son rythme »

Marcel T. (paysan - 35)



« Cette modalité d'accompagnement individuel nous a permis de donner un cadre pour se saisir de situations individuelles que l'on pouvait identifier sans les formaliser, sans se sentir légitime à interpellier. Pour les paysans et paysannes accompagnateurs.rices comme pour les animateurs.rices, les journées de formations sont essentielles pour savoir où on va et comment avancer. La mobilisation des paysans accompagnateurs a créé une dynamique plus volontariste pour aller vers les situations les plus difficiles auprès des adhérents et de leurs collègues. »

Dominique M. (animateur Adage 35)

ZOOM

Bilan d'une année

Points forts - Ce qui a marché

- . Une vingtaine d'éleveur.se.s accompagné.e.s,
- . des accompagnements qui se passent bien (instauration de relations de confiance, personnes accompagnées qui mobilisent des ressources issues de l'accompagnement...),
- . une mobilisation des paysan.nes accompagnateur.rices pour les journées de formations et de debriefing de situations,
- . des liens entre l'Adage et Solidarité Paysans qui se créent et débouchent sur des envies de faire d'autres projets ensemble,
- . nous avons complété nos outils : des événements (portes ouvertes), de la méthode (l'écoute, la reformulation), de la technique « systèmes économes ».

Points faibles - Ce qui est difficile

- . Trouver la posture « juste » pour les accompagnant.es (problèmes rencontrés, leurs freins, les procédures de fonctionnement),
- . Difficultés liées à la psychologie et à l'intime : difficulté pour les accompagnant.es d'appréhender le mental, le psychologique
- . Comment repérer, détecter une situation difficile ? aller au-delà de ce que les personnes montrent (effet vitrine) ?
- . Comment prendre contact ? comment nouer le début de la relation pour que les portes s'ouvrent ?
- . Limite pour l'Adage : quelle est notre capacité à répondre à la demande ?
- . Eviter de faire des projections sur ce qu'on veut pour la ferme de l'accompagné.e.
- . Appréhender la fin d'un accompagnement pour ne pas installer une relation de dépendance (aller vers l'autonomie !) : quand ? à l'initiative de qui ?

N'OUBLIONS PAS

- . Ne pas faire à la place des personnes, ne pas se projeter sur leur ferme.
- . Se rappeler la force et la complémentarité du collectif pour gagner en autonomie.
- . On n'a rien à vendre, c'est notre force et notre indépendance !

Contact : Civam ADAGE 35 : 02.99.77.09.56 / adage35.org

Ressources : Solidarité Paysans : 02.99.50.70.65 / solidaritepaysans.org et la publication « Les difficultés en agriculture : parlons-en ! » ; Civam AD 72 : 02.43.14.23.07 / civamad72.org et la publication RADiTS - Recours pour les Agriculteurs en Difficulté par la Transmission Solidaire -



avec un financement



Juillet 2019